

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
25 AVRIL 2012
À 20H30

Etaient présents :

1	Hubert HÉRIOT	7	Jean-Luc JOUANIGOT
2	Loïc BARBIER	8	Eric HAMEAU
3	Jean-Claude GUEZENNEC	9	Claude BERNARD
4	Françoise COUTAND	10	Michel RABIER
5	Nicole BARBOT	11	Joël CORBIN
6	Jean-Luc LECOMTE	12	Béatrice GALLET

Etaient absents:

Dominique TIERCELIN, Gislaine BOISNARD, Christiane CHEVALIER, Christian LONCHAMPT, Frédérique PERBOST, Pascal BOUDON.

Madame Nicole BARBOT est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil n'a fait l'objet d'aucune d'observation, il est par conséquent adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- 1) SIZA -Contentieux Tribunal Administratif,
- 2) Jurés d'assises - Tirage au sort,
- 3) Déclaration d'intention d'aliéner,
- 4) Questions diverses.

SIZA - CONTENTIEUX TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Une requête au Tribunal Administratif d'Orléans a été déposée par la commune de Tremblay les Villages contre les arrêtés préfectoraux opérant un mandatement d'office au profit des communes adhérentes au SIZA.

La commune de BREZOLLES est par conséquent impliquée dans cette procédure, elle sera représentée par Maître GAUDEMET pour un coût forfaitaire de 1 100 euros.

JURÉS D'ASSISES -TIRAGE AU SORT

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que conformément au code de procédure pénal et notamment son article 261, le Maire tire au sort publiquement à partir de la liste électorale un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral, soit 3 noms pour la commune de BREZOLLES.

Après tirage au sort, trois personnes sont inscrites sur la liste préparatoire annuelle des jurés d'assises.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que trois propriétés ont fait l'objet d'une vente immobilière sur la commune de Brezolles. Par conséquent, le conseil municipal doit se prononcer sur son intention d'aliéner ou non ces biens :

- AC 422 - 8 Rue de la Tuilerie : 2 301 m²
- AB 343 et AB 571 - Ruelle des remparts : 838 m²
- AB 56 - 14 rue du Bourg Viel : 55 m²

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de ne pas faire valoir son droit de préemption sur ces propriétés mises en vente.

QUESTIONS DIVERSES

LES EURELIALES

Le conseil général d'Eure et Loir est fortement engagé dans une politique en faveur du maintien à domicile des séniors.

Il revient au conseil général et aux communes de leur proposer une offre adaptée à leurs besoins en leur garantissant des services de proximité et une offre de logement financièrement accessible.

Le Département lance un appel à projet « Les Euréliales » en partenariat avec la Région Centre.

La commune de BREZOLLES pourrait répondre à cet appel dans le cadre de la construction de 12 logements destinés aux séniors.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal est favorable au dépôt d'un dossier de candidature. Un organisme HLM sera contacté prochainement afin d'être partenaire de l'opération.

JEUNES SAPEURS POMPIERS - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Des jeunes sapeurs pompiers représenteront les couleurs de la commune lors du rassemblement technique national qui se déroulera à Niort du 05 au 07 juillet 2012.

Le coût de ce déplacement pour les 20 jeunes est d'environ 3 000 euros.

De plus, l'association souhaite offrir de nouvelles tenues à tous les jeunes sapeurs. Coût environ 1 000 euros.

Par conséquent, l'association des jeunes sapeurs pompiers sollicite pour les 5 jeunes de Brezolles une subvention de 1 000 euros soit 200 euros par jeune sapeur.

Considérant le caractère aléatoire de la participation des jeunes sapeurs, le conseil municipal après en avoir délibéré, **DECIDE** l'octroi d'une subvention de 200 euros pour chaque participant de BREZOLLES.

La subvention sera versée sur présentation d'un justificatif de participation adressé à la Mairie par l'association des jeunes sapeurs pompiers de BREZOLLES.

RALLYE MATHÉMATIQUES

Les professeurs de mathématiques du collège de BREZOLLES ont participé avec leurs élèves au rallye mathématiques organisé par l'inspection pédagogique régionale.

Une classe de 3ème figure au palmarès, la remise des prix aura lieu le vendredi 25 mai 2012 à l'hôtel de ville de Chartres.

L'équipe organisatrice souhaite obtenir de la commune de BREZOLLES une subvention ou un lot.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son aval pour offrir un lot et sollicite le collège pour des idées de lots.

VENTE DU MUGUET

Une habitante de Brezolles sollicite une autorisation pour la vente de muguet le 1^{er} mai. *La vente du muguet sauvage est autorisée chaque année, le jour du 1er mai, sur la voie publique, cette autorisation exceptionnelle à caractère traditionnel ne peut, en aucun cas, être prolongée avant ou après cette date, le muguet doit être vendu en l'état.*

Par conséquent l'autorisation est accordée.

CORBIN Joël

Rappelle que pour la Foire aux fourbis du 08 mai, un branchement forain est nécessaire pour alimenter la friteuse et la chambre froide. Le coût de ce branchement électrique est de 240 euros si le branchement est aérien ou 146 euros si le branchement est réalisé au sol.

Au vu du coût exorbitant, le comité des fêtes utilisera une friteuse à gaz et un groupe électrogène pour le réfrigérateur.

BERNARD Claude

Souhaite connaître la programmation des Scènes Euréliennes 2012 ; pour le moment on ignore encore quels artistes ont été retenus pour la commune de BREZOLLES.

Un « Ciné plein air » est programmé le jeudi 05 juillet 2012 à l'espace socioculturel suivi d'un débat.

Une réunion va être organisée très prochainement avec une dizaine de personnes, elles seront chargées de visionner des extraits des 5 films sélectionnés afin de faire un choix définitif.

Le coût de cet évènement est de 120 euros.

L'association de parents d'élèves, dont Madame BERNARD est présidente, remercie la municipalité pour le prêt du local rue de Paris.

COUTAND Françoise

Informe l'assemblée qu'un panneau, situé Avenue du général de Gaulle, a été détruit lors de la fête foraine.

Signale que lors du dernier spectacle « cabaret », les artistes ont signalé qu'il serait nécessaire de remplacer une prise située près de la scène afin de faciliter l'installation de la sonorisation (prise conseillée : P17 3P+T+N).

BARBOT Nicole

Informe l'assemblée de la dernière réunion du SITED : les différents budgets ont été votés ainsi que le tarif trimestriel pour un montant de 107.95 euros.

Signale que cette année lors de la fête foraine de la quasimodo, les forains ont été détestables et que l'accès de la chaussée était très difficile.

JOUANIGOT Jean-Luc

Informe l'assemblée que la fête de la pêche risque de ne pas être reconduite l'année prochaine faute de participants.

Signale que l'abri bus de la rue du tramway est de plus en plus endommagé, il serait souhaitable de construire un abri bus similaire à celui de la route de Beauche.

HAMEAU Eric

Annonce que le tennis de table organise une journée porte ouverte samedi 28 avril de 10 heures à 18 heures.

RABIER Michel

Emet l'idée de changer l'organisation du travail au sein du service technique avec des horaires différents en été et en hiver. Cette question sera discutée avec les intéressés lors d'une réunion de service.

La séance est levée à 22H30.